



Madame le Maire
place du castil
56400 PLUMERGAT

Dossier suivi par :

Tél : 02 97 46 32 03

Conseiller urbanisme : Pierre TOULLEC
urbanismemorbihan@bretagne.chambagri.fr

Objet : Modification simplifiée N°2 du PLU

Vannes le 10 mai 2021

Madame le Maire,

Nous avons bien reçu, conformément aux termes du code de l'Urbanisme, le dossier de projet de modification simplifiée du PLU pour avis, tel qu'il a été arrêté par votre conseil municipal.

Nous notons que le projet vise notamment à faire évoluer le règlement des zones A et N et corriger des erreurs matérielles.

Les modifications reprennent les préconisations de la charte de l'agriculture et de l'urbanisme 2020 et n'ont pas d'incidence sur la protection des espaces et exploitations agricoles, j'émetts donc un avis favorable au présent projet de modification simplifiée du PLU.

Veillez agréer, Madame le Maire, mes sincères salutations.

Le Président,
Laurent KERLIR

